



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL
Numéro du produit	MCC-SPR, MCC-SPR101, MCC-SPR12Y
Synonymes; marques commerciales	"SPR - SUPRCLEAN Nonflammable Flux Remover", MCC-CBCSK

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien.
--------------------------	----------------------

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	MICROCARE EUROPE BVBA VEKESTRAAT 29 B11 INDUSTRIEZONE 'T SAS 1910 KAMPENHOUT, Belgium Phone +32.2.251.95.05 Fax +32.2.400.96.39
Fabricant	MICROCARE CORPORATION 595 John Downey Drive New Britain, CT 06051 United States of America CAGE: OATV9 Tel: +1 800-638-0125, +1 860-827-0626 Fax: +1 860-827-8105 techsupport@microcare.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC France +(33)-975181407 +1 703-741-5970 (from anywhere in the world)
--------------------------	---

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Aerosol 3 - H229
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

Santé humaine	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.
---------------	---

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>Environnement</b>	Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.
<b>Physicochimique</b>	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Le gaz ou les vapeurs déplacent l'oxygène disponible pour respirer (asphyxiant).
<b>2.2. Éléments d'étiquetage</b>	
<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Mentions de danger</b>	H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforez, ni brûler, même après usage. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande. RCH001a Réserve aux installations industrielles.
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

<b>TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-DICHLOROETHYLENE)</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 156-60-5	Numéro CE: 205-860-2
	Numéro d'enregistrement REACH: 05-2114285321-54-0000
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	
Acute Tox. 4 - H332	
Aquatic Chronic 3 - H412	
<b>1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane)</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 138495-42-8	Numéro CE: 420-640-8
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119446695-28-0000
<b>Classification</b>	
Aquatic Chronic 3 - H412	

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 811-97-2	Numéro CE: 212-377-0	Numéro d'enregistrement REACH: 05-2114285300-58-0000
<b>Classification</b> Press. Gas, Liquefied - H280		
<b>ÉTHANOL (ETHANOL)</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 05-2114285309-40-0000
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

### Composition

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Difficulté à respirer. Irritation des voies respiratoires supérieures. Irritation sévère du nez et de la gorge.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
<b>Contact oculaire</b>	Irritation des yeux et des muqueuses. Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur.

**Produits de combustion dangereux** Chauffer peut générer les produits suivants: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Précautions de stockage** Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**Reference to other sections.** Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ÉTHANOL (ETHANOL)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Additional Occupational Exposure Limits

**Commentaires sur les composants** ACG = Norme Américaine (USA). WEL = Workplace Exposure Limits

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

#### Mesures d'hygiène

Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque intégral.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide limpide. Aérosol.

**Couleur** Incolore.

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>Odeur</b>	Légère. Ether.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	41°C/106°F @ 101.3 kPa
<b>Point d'éclair</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 14.4 %(V) Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 5.0 %(V)
<b>Autre inflammabilité</b>	Le produit n'est pas inflammable. Distance d'inflammation de l'aérosol: none at 0.0 cm
<b>Pression de vapeur</b>	37.9 kPa @ 25°C
<b>Densité de vapeur</b>	3.4
<b>Densité relative</b>	1.27
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	.4 g/l eau @ 25°C
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Inconnu.
<b>Commentaires</b>	Aérosol.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
<b>Indice de réfraction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taille de particules</b>	Pas d'information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	Non applicable.
<b>Volatilité</b>	100%
<b>Concentration de saturation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température critique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Composé organique volatile</b>	Ce produit contient au maximum 1080 g/l de COV.
<b>UDF Phrase 1</b>	Le produit n'est pas inflammable.

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Bases fortes.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Ne polymérisera pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. Métal fritté.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Chauffer peut générer les produits suivants: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Hydrocarbures halogénés. Fluorure d'hydrogène (HF). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 2 245,45

**Inhalation** Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Toux. Difficulté à respirer.

**Ingestion** Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

**Contact cutané** Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

**Symptômes** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements.

#### Informations toxicologiques sur les composants

##### TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-DICHLOROETHYLENE)

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>Espèces</b>	Rat
<b>ETA orale (mg/kg)</b>	5 000,0
<b><u>Toxicité aiguë - cutanée</u></b>	
<b>Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)</b>	5 000,0
<b>Espèces</b>	Rat
<b>ETA cutanée (mg/kg)</b>	5 000,0
<b><u>Toxicité aiguë - inhalation</u></b>	
<b>Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)</b>	114,0
<b>Espèces</b>	Rat
<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	114,0
<b><u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u></b>	
<b>Données sur l'animal</b>	Non irritant. Lapin
<b>Test sur modèle de peau humaine</b>	Absence de données.
<b>pH extrêmes</b>	Non applicable. Non corrosif pour la peau.
<b><u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u></b>	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non irritant. Lapin
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Absence de données.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non sensibilisant. - Cobaye: Non sensibilisant.
<b><u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de substance avérée cancérogène.
<b>Cancérogénicité CIRC</b>	Non listé.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux
<b>Contact cutané</b>	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé. Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.



## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire.
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

### HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

<b>Autres effets sur la santé</b>	Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.
<b><u>Toxicité aiguë - inhalation</u></b>	
<b>Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> gaz ppmV)</b>	567 000,0
<b>Espèces</b>	Rat
<b>ETA inhalation (gaz ppm)</b>	567 000,0
<b>Inhalation</b>	Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer un eczéma de contact allergique. Le contact avec la forme liquide peut provoquer des engelures.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### ÉTHANOL (ETHANOL)

<b><u>Toxicité aiguë - inhalation</u></b>	
<b>Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)</b>	20 000,0
<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	20 000,0
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité CIRC</b>	CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### Informations écologiques sur les composants

#### TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-DICHLOROETHYLENE)

<b>Écotoxicité</b>	Faible toxicité aigüe pour les organismes aquatiques.
--------------------	---

#### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

<b>Écotoxicité</b>	Il est peu probable que la substance se dissolue dans l'eau en quantités suffisamment grandes pour avoir un effet toxique sur les poissons et les daphnies.
--------------------	---

### 12.1. Toxicité

<b>Toxicité</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.
-----------------	--

### Informations écologiques sur les composants

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

### TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-DICHLOROETHYLENE)

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: 1350 mg/l, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 hours: 220 mg/l, Daphnia magna

### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: 13.9 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CL <sub>50</sub> , 48 heures: 11.7 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 hours: >120 mg/l, Algues

### HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: 450 mg/l, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 hours: 980 mg/l, Daphnia magna

### ÉTHANOL (ETHANOL)

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: >10,000 mg/l, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 hours: 7,800 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	, 96 heures: 1000 mg/l, Algues d'eau douce

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Informations écologiques sur les composants

### ÉTHANOL (ETHANOL)

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit devrait être biodégradable.
-------------------------------------	--

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Bioaccumulative potential</b>	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

### TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-DICHLOROETHYLENE)

<b>Bioaccumulative potential</b>	La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.
----------------------------------	--

### 1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-décafluoropentane (1,1,1,2,2,3,4,5,5,5-decafluoropentane)

<b>Bioaccumulative potential</b>	La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.
----------------------------------	--

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Coefficient de partage** Pow: 2.7

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

**Coefficient de partage** Pow: 1.06

ÉTHANOL (ETHANOL)

**Bioaccumulative potential** La bioaccumulation est peu probable.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit contient des substances volatiles qui peuvent se répandre dans l'atmosphère.

### Informations écologiques sur les composants

TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-DICHLOROETHYLENE)

**Mobilité** Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

ÉTHANOL (ETHANOL)

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Le produit contient une substance ou des substances qui contribueront au réchauffement climatique (effet de serre).

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Les exigences relatives au marquage et à l'étiquetage du paquet varient en fonction du mode de transport. En cas d'incertitude sur les marques appropriées et l'étiquetage, appelez MicroCare pour obtenir de l'aide.

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (IMDG)** UN1950

**N° ONU (ICAO)** UN1950

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** LIMITED QUANTITY

**Nom d'expédition (IMDG)** UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Nom d'expédition (ICAO)** UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY

**Nom d'expédition (ADN)** LIMITED QUANTITY

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Étiquette ADR/RID** F

**Classe IMDG** 2.2 LIMITED QUANTITY

**Classe/division ICAO** 2.2 LIMITED QUANTITY

**Risque subsidiaire ICAO** N/A

### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage (ADR/RID)** N/A

**Groupe d'emballage (IMDG)** N/A

**Groupe d'emballage (ICAO)** N/A

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

**EmS** F-C, S-V

**Code de consignes d'intervention d'urgence** N/A

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable. Aucune information requise.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Date de révision** 13/12/2017

**Révision** 65

**Remplace la date** 07/08/2017

**Numéro de FDS** AEROSOL - SPR

**Statut de la FDS** Approuvé.

## SPR - HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN, AEROSOL

**Mentions de danger dans leur intégralité**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H332 Nocif par inhalation.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.